

# LES FANTE ET LA MER (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIECLES)

**Mathieu MIESSAN**

*Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)*

*Koblanottou@gmail.com*

## Résumé

*A la suite de leur migration de Techiman dans le Bono, les Fante atteignirent la côte au XIII<sup>e</sup> siècle. Leur nouvel espace est marqué par la mer, qui est un grand facteur de richesse. Cette vaste étendue d'eau joua un rôle essentiel dans l'établissement, l'essor politique, économique de ce peuple. Etablis sur la côte, avant l'arrivée des premiers Européens, la mer donne une identité aux Fante. Cela révèle l'apport qu'elle eut dans la vie de ce groupe ethnique. Les rapports entre les Fante et cette vaste étendue d'eau entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle permettent de comprendre son importance dans l'histoire des Fante. A travers elle, le peuple fante a pu tirer les meilleurs produits pour son développement économique. En effet, le poisson et le sel furent les produits essentiels du commerce que les Fante échangeaient avec les populations de l'arrière-pays. La mer permit à ce peuple de rentrer en contacts avec les Européens, à travers le cabotage avec les navires européens, le transport des marchandises des compagnies européennes par les pirogiers fante et le commerce maritime. L'analyse de cette étude a été possible, grâce à l'examen critique des sources orales, écrites axées sur les récits de voyages et une documentation bibliographique de ce peuple et la mer. La confrontation de ces données a permis de faire ressortir l'apport de cette eau dans la vie des Fante.*

**Mots-clés :** *Fante, mer, commerce, production, marchand*

## Abstract

*After their migration to Techiman in the Bono region, the Fante finally reached Côte d'Ivoire in the 13th century. Their new space was marked by the sea which is a great factor of wealth. That massive stretch of water played an essential part in the establishment and the political and economical growth of the Fante. Once established on the coast, the sea gave the Fante an identity before the coming of the early Europeans. This is indicative of the intake of the sea for that ethnic group. The relationship between the 13th and 19th century allows to understand how important it is in the history of the Fante were able to get the best products for its economic development. In fact, fish and salt were the essential trading products that the Fante exchanged with the hinterland. The sea permitted the Fante to get in touch with the Europeans through cabotage with European ships, the transportation of the European maritime trading companies goods by the canoes drives and the maritime trading. The analysis of this study was made possible through a critical examination of oral sources, writings based on travelling narratives and a bibliographical documentation of the Fante and the sea. The combination of those data has permitted to shed light on the intake of the sea in the life of the Fante.*

**Key Words :** *Fante, Sea, trade, production, merchant*

## Introduction

Le pays fante est limité à l'Ouest par le fleuve Pra, à l'Est par Apam, au Nord par l'Etat Twifo ou Twi et au Sud par la mer<sup>1</sup>. Cette frontière naturelle est un facteur de développement économique, social, culturel etc. car elle est un atout de richesse qui fut au cours de l'histoire, le lieu de convergence de divers peuples. Elle fut, également un grand facteur de la migration de populations de l'intérieur de l'Afrique subsaharienne, notamment les Fante vers le littoral du Golfe de Guinée au XIII<sup>e</sup> siècle (Allou, 2002 : 96, Francello, 2006 : 27-28, Edukumah, 2012 : 14). Depuis leur installation sur la côte, ils entretenirent des relations commerciales avec les autres peuples grâce à la mer. Avec l'arrivée des Portugais au XV<sup>e</sup> siècle, des Hollandais au XVI<sup>e</sup> siècle, des Britanniques au XVII<sup>e</sup> siècle, l'apport de la mer dans les échanges commerciaux pour les Fante devint intensif. Car elle leur permit de nouer des relations non seulement avec les Européens mais aussi avec les peuples de la côte et ceux de l'arrière-pays. En outre, elle favorise la production et la commercialisation des produits de pêche et du sel, qui constituaient les marchandises essentielles pour les populations de l'arrière-pays. Par la mer, les Fante deviennent des intermédiaires incontournables entre les marchands européens et les peuples africains. Ils font de la mer leur exploitation première et la principale source de revenus.

Certaines activités économiques des Fante sont liées à la mer. Vu son importance, nous nous posons la question de savoir : quel fut l'apport de la mer dans la vie des Fante du XIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle ? L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre ce peuple et cette étendue d'eau pendant cette période. Les bornes chronologiques de cette étude couvrent la période allant du XIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. La première date qui est le XIII<sup>e</sup> siècle marque l'arrivée des Fante sur la Côte de l'Or depuis Techiman dans le Bono, et la seconde date, le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, correspond à la venue du plus grand contingent de migrants fante composé de piroguiers, commerçants et de pêcheurs en Côte d'Ivoire dont la mer fut la voie empruntée.

---

<sup>1</sup> Nous utilisons le terme "mer" pour cette immense eau naturelle par l'uniformité d'appellation, sinon le mot qui est destiné à cette eau est "l'Océan Atlantique".

<sup>2</sup> Cette date ne marque pas la première période de la migration des Fante hors de leur pays, ou de la côte de l'Or. Car, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les Fante atteignirent la région d'Anecho dans l'actuel Togo au XVII<sup>e</sup> siècle. L'arrivée des Fante au XIX<sup>e</sup> siècle est significative en termes de nombre, de composition de profession des migrants par rapport à celle des migrants fante d'Elmina dans la localité d'Anecho. (A. Othily, 1973, p.30, L.N. Gayibor, 1996, p.5).

Pour résoudre la problématique de cette étude, nous nous sommes appuyé sur une méthodologie axée sur la collecte des sources écrites et orales et une documentation bibliographique. Les sources écrites sont des récits de voyages des marchands européens du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les sources orales sont issues des traditions orales collectées par des chercheurs<sup>3</sup> et enfin la documentation bibliographique qui est constituée de travaux universitaires et des ouvrages. Ces informations ont été passées au crible de l'examen de l'appareil critique. L'analyse critique des informations issues de ces sources et de la documentation bibliographique et leur confrontation, nous ont permis de mettre en lumière l'importance de la mer dans la vie des Fante. Elles nous ont permis d'organiser cette étude autour de trois axes : le premier axe met en évidence l'importance de la mer dans la société fante. Le deuxième axe analyse les activités des Fante liées à cette étendue d'eau et enfin le dernier axe montre la naissance d'une nouvelle orientation économique liée à la mer avec l'arrivée des Européens.

## **1. La mer et les Fante**

La mer est un espace atypique dans le secteur économique des peuples côtiers. Elle l'est essentiellement pour les Fante, car ils puisent en elle tous les besoins nécessaires pour leur survie. Elle est pour ce peuple une entité vivante, dont elle possède un esprit qui a droit à l'obéissance.

### ***1.1. La mer : une entité vivante pour les Fante***

La mer a toujours été intimement liée à l'histoire des Fante dans la mesure où elle est la mère nourricière. Elle occupe une grande importance dans l'imaginaire de ce peuple. Avant d'être une vaste étendue d'eau, elle est d'abord un espace dont l'homme s'approprie. Elle est une entité spirituelle à laquelle appartient une puissance dispensatrice de vie. Aussi, elle est considérée comme le pays d'origine de certains groupes fante qui après leur vie terrestre, retournent en ce lieu. Ainsi, il y a une union entre la mer et les Fante au plan cosmologique. Cette idée découle du fait que les premiers occupants du littoral fante à savoir : les Etsi révèlent qu'ils sont originaires des profondeurs de cette eau. Les

---

<sup>3</sup> John Kofi FYNN, Oral traditional of Fante States, n°2 Eguafu (74p), n°3 Komenda (119p), n°4 Edina (75p), IAS, University of Ghana-Legon, Ghana, December, 1974. Henriette DIABATE, 1984, Le Sannvin un royaume akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901) : sources orales, Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Vol. IV, V.

villages d'Asabu et Mori ou Moure ont été fondé par des géants venus de la mer. Cette migration depuis les profondeurs de l'Océan a été conduite par les chefs accompagnés de plusieurs membres de leur famille, pour atteindre la terre ferme près de l'actuelle ville d'Anomabo, après cinq (05) jours de pérégrination (Ellis, 1887 : 335).

Les Fante, proprement dit, ne font pas partie des peuples anciennement établis, puisqu'ils trouvèrent les Etsi, les Asabu, les Efuttu, les Abrem, peuples d'origine guan sur place. C'est auprès d'eux, après normalisation des rapports qu'ils apprirent le système asafo, les différentes formes et techniques de la pêche. Ce qui frappe d'emblée est la présence d'immenses fresques. Cette présence de mise en scène gigantesque incluant des êtres et de choses dans un monde élargi aux dimensions de l'espace-temps social ou cosmique. Cette version élargie aux dimensions, privilégie la mise en place d'une structuration de l'espace-temps ou le lien unissant l'homme et la mer au plan cosmologique a pour objectif de produire l'édification du mémorable ou le lieu de mémoire de ce peuple. Aussi nous nous rendons compte de l'origine d'un fait social qui s'inscrit dans le processus civilisateur du passage des hommes, lié à la mer aux hommes ordinaires ou l'insertion des hommes extraordinaire dans un monde humain.

De ce fait, un rapport étroit existe entre les Fante et la mer car il explique la relation affective qui les lie. Ils trouvent de l'assurance en elle. Ils déposent leurs angoisses, aspirations, désirs, puisqu'elle est une entité spirituelle, sacrée qui répond aux préoccupations humaines. Dans la vision des Fante de manière particulière, toute étendue d'espace capable d'apporter des besoins nécessaires à la vie, est concédée par un esprit ou un dieu. Elle revêt d'un caractère sacré. La mer n'échappe pas à cette règle. Elle révèle du caractère sacré. Elle est dans une conception plus large d'un esprit vénéré et sacré. Les Fante donnent toujours à la mer un caractère divin. C'est par son entité spirituelle vivante qui met en évidence sa sacralité. Du fait qu'elle est une nature vivante, elle ne peut recevoir des entités souillées et malfaisantes, qui viendraient à la profaner. Elle devient alors une essence de vénération et de sacralisation de la part des Fante, où un lien fort est établi entre ce peuple et la mer. A ce sujet Marees affirme :

[...] Comme nous vivons & tenons nostre Dimanche deulx : nommé Dio Fetissos, que veult dire aultant en nostre langage que Dimanche, mais ilz ne le tiennent ou observent point au jour de nostre Dimanche, ou au Samedy, comme les Juifz mais l'observent au mardi, au deuxiemsme jour ouvrrier de la semaine que les ceremoines ou liox les ont inductz a cela,

n'ayie sceu enqueter deulx sinon quilz tiennent le Mardi en leur Dimanche & alors n'iront les pescheurs point en mer pour y faire quelque prise de poissons (1605 : 25)<sup>4</sup>.

L'analyse du jour de repos chez les Fante de manière particulière qui est contraire au Sabbath juif ou chrétien, montre le caractère sacré que ce peuple voue à la mer. Les Fante consacrent ce jour à l'esprit de cette eau. L'observation de ce jour par les pêcheurs et les habitants du littoral fante est due au respect du génie tutélaire de la mer. Ils n'exercent aucune activité liée à la mer à ce jour (Fynn, 1974 :35). Cette remarque fut perçue par J. Ulsheimer. Il révèle que le mardi est le jour sacré pour les Fante. Pendant ce jour, les activités connaissent un arrêt et aucun professionnel ne peut pêcher à cause de l'interdiction imposée par le génie tutélaire de la mer (Auteur cité par Adam 1983 : 112). L'attitude des Fante à l'égard de ce respect en ce jour dédié au génie de la mer prouve qu'elle est le lieu de résidence de cette divinité.

L'idée que les Fante ont de la mer amène à la conclusion suivante : la mer est une nature sacrée. Et c'est parce qu'elle est sacrée que certains rituels sont mis en place pour attirer ses faveurs. En fait, elle n'est pas uniquement une étendue d'eau nourricière, mais une entité réelle, sacrée et une divinité dont l'existence est profondément attachée à la vie de ce peuple. Elle consacrée parce qu'elle contient des forces supranaturelles en son sein et qui protègent leur vie. Ces génies doués et dotés de forces supranaturelles assurent la tranquillité des hommes en mer, favorisant ainsi l'harmonie sociale. Par ailleurs, cette sacralité assure les besoins des hommes, notamment le poisson et le sel. Elle est pour le Fante source de biens inestimables et la clé de tous problèmes. Par son aspect d'entité vivante et sacrée, elle entraîne l'existence d'une forte relation entre elle et le peuple fante.

De ce fait, les Fante reconnaissent en la mer la présence des vertus spirituelles. Celles-ci consolident le statut d'essence réelle, sacrée de la mer. Elles confirment l'attribut divin de la mer. Ainsi, elles constituent le substrat de la puissance, de la sacralité et de la divinité de cette eau. Par les pratiques sociales marquées par la coexistence, de plaints référents culturels mettent en relief la mer des supports symboliques idéals pour l'épanouissement de la vie de l'homme. La reconnaissance de l'existence du génie tutélaire que les Fante se réfèrent

---

<sup>4</sup> Cette citation provient d'un ancien français.

démontre le prolongement logique de l'importance que ce peuple accorde à cette eau.

## ***1.2. Le Bosompô, le génie tutélaire de la mer : protecteur des Fante en mer***

La mer est la mère nourricière des Fante. Elle constitue une richesse spirituelle pour ce peuple puisque l'on y trouve, certes son salut, mais aussi, la demeure des forces maléfiques, dangereuses susceptibles d'exercer des actions désastreuses sur les Fante. Pour ce peuple, la mer est le lieu de résidence du *Bosompô*<sup>5</sup>. Il est pour les Fante le génie bienfaiteur. Considéré comme le bon génie, il est aussi le père ou la mère qui châtie bien ses enfants en cas de désobéissance. Le *Bosompô* apparaît sous diverses formes : tantôt homme ou femme, tantôt sous forme animale : baleine, dauphin. Il est plus perçu sous l'apparence de baleine. Il intervient dans toutes les dimensions de l'organisation sociale, économique et culturelle des Fante. Ils sont sous la tutelle du *Bosompô*, pour la prospérité des activités économiques, la protection contre toute malédiction, pour la fécondité et la croissance de la population. Au sujet de la prospérité des activités économiques, notamment, la pêche que le *Bosompô* favorise Villault écrit :

Quand la pesche diminue, ils croyent que c'est leur Fetiche qui fait retirer le poisson & empeche qu'ils n'en prennent [...] Si donc un pescheur est quelque jour sans prendre beaucoup de poisson, il croit que la Fetiche est fâchée : pour apaiser, il va trouver le prestre luy donne quelque chose, le prie la larme aux yeux pour leuy rendre la Fetiche favorable, ils viennent sur le bord de la mer avec leurs femmes bien parées autour de leur col des branches de l'arbre de la Fetiche qu'elles jettent en mer, avec me ris, du mil & du mays, disant plusieurs fois Mecufa Mecufa. (1669 : 282-284)<sup>6</sup>

Ces récits sont instructifs pour la connaissance des rituels et des sacrifices que les Fante effectuaient à l'égard du génie marin. Bien que ces informations soient précieuses, notons la méconnaissance des réalités des us et coutumes de ce peuple concernant l'invocation de ce génie pour la prospérité et de la croissance des activités de pêche par cet auteur. C'est ce qu'il l'amène à qualifier cette prière de superstition. Il est le génie

---

<sup>5</sup> Le "*Bosompô*" est le nom que les Fante donnent au génie tutélaire de la mer. Le terme est composé de deux mots à savoir le *bosom* et *pô*. Le premier terme renvoie au génie et le deuxième indique le lieu sacré ou la demeure consacrée. Le vocable "*Bosompô*" signifie le lieu sacré du génie marin ou la demeure sacrée du génie du tutélaire de la mer.

<sup>6</sup> Cette citation est issue un français ancien.

protecteur, dont l'un de ses rôles est d'assurer la tranquillité de la surface et des profondeurs des eaux et la protection des pêcheurs et de leurs instruments pendant l'exercice de leurs activités ou la traversée de la barre du cabotage. Il les protège de tout accident. En cas de naufrage, il apporte son assistance afin qu'ils ne se noient pas. Il arrive que certains pêcheurs périssent lors de la traversée ou pendant l'exercice de leur profession en mer. Cette donnée arrive lorsque les prescriptions du *Bosompô* ne sont pas respectées.

L'invasion des dauphins ou la présence constante de la baleine ou encore la mort du pêcheur en cas de naufrage est due à l'irrévérence des prescriptions du génie marin. Elles soulignent certains interdits comme : le rapport sexuel avec la femme d'autrui ou avec une femme en période de menstruation, le vol du poisson surtout en mer dans le filet d'un pêcheur etc. La violation de ces préceptes entraîne la colère du *Bosompô*, ce qui le conduit à ne pas intervenir lors des naufrages. La montée du niveau de la mer engendre ainsi de gigantesques vagues, de tempêtes, des courants incessants, est liée à la colère du génie marin (Fynn 1974 :88).

La seule issue pour eux, de conjurer ces maux ou d'apaiser le génie tutélaire afin d'assurer la quiétude de ces riverains est de faire des sacrifices. Ils consultent des prêtres ou des devins qui à leur tour communiquent avec le génie marin pour savoir les causes afin d'effectuer des sacrifices pour implorer sa clémence, pour la normalisation de la situation. Cette donnée est soulignée par Marees qui évoque des rituels effectués par les Fante pour rasséréner le *Bosompô*. Il note :

Ces arbres cy tiennent ilz aussi pour leurs Fetissos Dafianam qui leur octroye comme ils pensent le poisson : le sorcier qui aura a conjurer le Fetissos vient avecq un tambourin & y frappe ou joue dessus devant telz arbres quilz estiment a ceste intention estre bonne, cela fait s'en va il aupres de ses femmes au rivage ou quilz passent longtemps ensamble, & jette lors du Millet en mer pour sa viande, avecq des aultres couleurs, se persuadans que leur Dieu soit alors contenté, & leur permettra prendre du poisson assez, quand le Roy ne recoit peage asses, & que marchans ne y viennent assez qu'il en scache entretenir, lors vient il aupres d'une arbre quil tient pour Fetissos, & lui fait sacrifice en lui apportant illecq a manger & boire, sur quoy les enchateurs viennent plus, & conjueront cest arbre Fetisso quil veuille dire si les marchans viendront ou non (1605 : 27)<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Cette citation est issue d'un ancien français

La protection et la prospérité de la pêche ne sont pas les seules données qui conduisent les Fante à implorer la clémence du génie marin. Ils demandent sa faveur pour qu'il ait une présence massive de marchands européens. Cette donnée est aussi perçue par S.A. Angoua qui souligne que la colère du génie tutélaire Amanzi en pays assôkô envers les Essouma ne se matérialisait pas seulement pas des naufrages des pirogues ou des d'autres catastrophes mais aussi par un manque prolongé de navires et de marchands européens sur la côte (2019 : 108). En dehors de ces offrandes ou des rituels qu'ils effectuaient, ils plaçaient aussi des statuets de différentes formes selon l'inspiration du prêtre ou de devin dans leur pirogue, avant d'entreprendre toute activité en mer. Marees note clairement l'usage de ces figurines par les Fante en ces mots :

[...] en outre n'oublie en y apprendre avecq quelques Fetisso ou saintes, mais ils les garnissent & poinctement avecq force d'iceulx les adonnent avecq beaucoup despics de Millet & mais aussi que le dict Fetisso les garde soigneusement, & en les gardant ne perisse de faim tellemet qu'ils font leurs bariques ou canoes sont artificiellement & gayer & les entretiennent nettement les apportans l'une chez l'autre en un lieu definie, sercher, & chacun prend la sienne quand ils s'en veult servir & aller pescher avecq (1605 : 47)<sup>8</sup>.

Les Fante ont foi à la protection du génie marin pendant la traversée et lors de la pratique de la pêche. Ils croient aussi à la puissance des statuets qui sont les œuvres de ce génie. Comme le souligne bien P. De Marees, ils sollicitaient la protection du *Bosompô*, afin qu'il les épargne des accidents, de mort et accroître leurs affaires économiques. Avant la traversée des vagues, les pêcheurs ou les piroguiers utilisaient l'eau de la mer avec quelques plantes pour se purifier en invoquant le génie marin afin qu'il les assure du passage. Il est une divinité très importante dans la société fante surtout celle de la côte. Il est perçu comme la mère poule, protégeant ses enfants, et facilitant leur épanouissement économique et social. Ainsi par son caractère spirituel très important, les Fante bénéficient de son assistance dans les activités économiques comme la pêche et la production salinière qui constituent les principales activités de ce peuple.

## 2. Les activités économiques liées à la mer

---

<sup>8</sup> Ce passage émane d'un ancien français



Les activités économiques en rapport avec la mer étaient entre autres : la pêche, la production du sel et le commerce côtier. Les témoignages européens confirment ces activités que les Fante pratiquaient avant l'arrivée des Européens sur la Côte de l'Or (Pereira, 1956 : 122). Dans cette partie, nous évoquerons la pêche, la production du sel.

### ***2.1. La pêche***

La pêche est l'activité principale des peuples côtiers. Etablis sur la côte, les Fante ont pour activité principale la pêche. Elle constitue la profession pionnière et rentable pour ce peuple. Ils sont excellents pêcheurs en haute en mer et leurs pirogues sont construites à partir d'un seul tronc arbre et utilisent des capuchons en guise de voiles (Pereira, 1956 : 124). L'admission de la pêche comme activité ancienne des Fante (Dickson, 1977 : 176, Fynn, 1974 : 45, Decorse, 2001 : 88) démontre la preuve d'une forme locale d'usage de la mer avant le contact avec les Portugais, mais aussi un peuple lié à cette étendue d'eau et une connaissance même rudimentaire de la navigation à voile (Aka, 2017 : 125). Ils sont réputés pour leur détermination abnégation, leur concentration à la pêche en mer. C'est la raison pour laquelle, les zones maritimes ont toujours été au centre des activités économiques de ce peuple et finirent par donner son nom à son espace, comme le note si bien Pereira :

A vingt lieues au-delà de "Cabe do Carco" (Cape Coast) se trouve un promontoire que nous appelons "Carbo das redes" à cause de la multitude de filets qui furent trouvés là, lorsque cette terre fut découverte. Tout le pays situé entre ces deux promontoires est relativement élevé et montagneux. Entre ceux-ci, le long de la côte se trouvent trois établissements de pêche, Fanti grand, Fanti le moins grand et Sabuu le moins grand (1956 : 22).

Certes, cette donnée ne permet de connaître les régions du pays fante qui étaient impliquées dans la pratique de la pêche, mais elle est fort instructive dans la mesure où elle confirme cette thèse de la relation directe et cette liaison entre les Fante et la mer et de la pêche. Les Fante ont des activités propres en rapport avec la mer, notamment la pêche. D'autres auteurs comme Marees affirment que la pêche est la principale profession de ce peuple, au point que les parents initient leurs enfants dès leur jeunesse à l'exercice de la pratique en mer. Il écrit :

La plus grande diligence et vigilance dont ils usent ils le démontrent au pescher, car dès leur jeunesse ils vont exercés et nourris a cela, ils peschent par toute la semaine hormis au mardi qui est leur Saboth qu'ils férient et ne vont point en mer à pescher. Ils ont aussi des saisons de l'année auxquels ils usent tels poissons, ils servent de plusieurs instruments pour pescher en prenant aussi beaucoup de sortes de poissons comme cy apres sera deduict, ils peschent souvent de nuit et font des instruments comme torches qu'ils prennent allumées en l'une des mains ayant en l'autre une fruche estant ainsi debout en la canoe en laquelle le pilote est assis derrière qui la conduit, quant ils voyent le poisson qui la court vers la flamme ils lui lancent la fruche au corps et le prennent [...] (1605 : 48-49)<sup>9</sup>.

En 1664, Dapper évoque l'importance de cette activité pour les Fante, en mettant en évidence la participation d'Anomabo. Il affirme : « Le village d'Anomabo est à un mille au croissant de Cormantin, & à deux lieues au Levant de Mouré. Il y a deux carquiers dont l'un est habité par les pêcheurs de la Mine, & l'autre par des Negres de Fantin, qui font le même métier (1686 : 285) »<sup>10</sup>. S'il est question de la ville d'Anomabo pour cet auteur, notons que les villes côtières du pays fante étaient essentiellement des localités liées à la pêche. La prééminence de cette activité se mesure par la quantité et la qualité de la production des ressources halieutiques et de pirogues qui vont en mer. A cet effet Marees lève un voile sur cet aspect en affirmant :

[...] Les habitants se entretiennent à faire telles canoes & a les revendre aux estrangers ou a leurs voisins, elles coustent icy la valeur de ung peso ou 24 d'once d'or, ce qui vault quasi autant que sept florins chez nous, les petits y sont en grande quantité principalement en ung lieu qu'on nomme Agitaki (alias Aldea de Torto) qu'ils passeront en mer en ung jour avecq 70 ou 80 canoes pour y pescher quand ils retournent puis de la mer & y ont fait leurs affaires [...] (1605 : 46)<sup>11</sup>.

La pêche en mer est une profession fondamentale et lucrative pour les Fante, qu'ils mettent assez de moyens financiers pour se procurer des pirogues. Aussi, cet effort découle du fait que le poisson constitue le produit essentiel de la consommation des peuples de la Côte de l'Or. C'est ce qui explique son importance dans les échanges commerciaux. Par ailleurs, les pêcheurs bénéficiaient d'énormes avantages auprès des rois, puisqu'ils sont exceptés de tribut,

---

<sup>9</sup> Les informations de cet auteur proviennent d'un document transcrit d'un français ancien.

<sup>10</sup> Cette citation est issue d'un français ancien.

<sup>11</sup> Les informations de Pieter de Marees amènent d'un français ancien.

contrairement aux autres corporations de la société. Cette donnée peut expliquer toutes les attentions que ce peuple accorde à cette activité que note Villault en ces termes :

La pêche estant leur principale étude, tous les matins vous voyez sortir vingt ou trente canos, selon qu'il s'entrouve au Port qui se dispersent par après en mer. Dans chacun il y a ordinairement deux hommes l'un pour pescher l'autre pour conduire le canos, aupres d'eux leurs sabres et du pain, leurs canos sont les plus beaux des costes, peints et enjolivés et dont ils prennent grand soin. Ils y attachent des Fetiches pour les conserver et lorsqu'ils sont de retour de la pesche les mettent à l'abry sous une hale, ils sont legers que deux hommes les portent facilement. Ils sortent ainsi le matin, non pas dans pensée qu'ils prendront plus de poissons ; mais parce que le vent vient qui les pousse en mer, et que le soir celui de la mer les ramene en terre et tous les jours de la semaine excepté le dimanche [...]. Ils aiment fort pescher de nuit qu'ils font par le moyen des torches allumées, qu'ils graissent avec de l'huile de palme, ou bien de raisine, & harponnent les poissons qui s'en approchent. D'autres se mettent à l'eau puisque au ventre, tenant une torche allumée d'un costé, & de l'autre une espece d'epervier qu'ils jettent sur le poisson qui s'en approche. D'où l'on peut juger combien ils sont industrieux à gagner leur vie, n'épargnent ny soin ny peine pour ce faire (1669 : 324-327)<sup>12</sup>.

La pêche constitue une activité atypique de source de revenus pour les Fante. Elle ne fut pas la seule profession liée à la mer, mais aussi la fabrication du sel.

## ***2.2. La production du sel***

Le sel était un produit de luxe et indispensable dans l'alimentation des hommes. Son caractère d'inévitabilité, garde encore de nos jours son sens. Son indispensabilité permet d'être au premier rang des activités économiques, très rémunératrice, qui entraîna d'énormes intérêts de la part des populations du pays fante. Le sel est une marchandise très précieuse et seules les personnes de la haute classe sociale avaient les moyens de s'en acquérir et une richesse très prisée qui rivalisait certains produits comme l'or, le fer. Depuis l'installation des Fante sur la côte, ils se livraient à la production du sel, qui était par la suite, échangé vers les villes de l'hinterland (Fynn, 1974 : 35). Ainsi, il participait aux échanges commerciaux entre le pays fante et les localités de l'arrière-pays durant le XIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle (Fynn, 1964 : 4).

---

<sup>12</sup> Cette information est tirée d'un ancien français.

Cette marchandise que les Fante produisaient provenait de l'eau de la mer à partir de l'évaporation. Cette méthode est la plus répandue et courante pour l'obtention de ce produit. En fait, elle consiste à remplir la jarre en terre glaise ou en cuivre. Le récipient étant rempli est placé sur trois blocs silex ou de granite qui servent de foyer. Sur ce foyer, sont placés les fagots de bois qui sont allumés par la suite, permettant de faire bouillir l'eau de mer jusqu'à l'évaporation totale (Fynn, 1974 : 42). Cette technique permet d'obtenir du sel très fin et blanc. La qualité de ce produit obtenu après cette longue procédure est soulignée par Marees :

Le sel qu'ils font est tout fin & blanc, qui le cogneut le tiendrait pour Sucre de Canarie, car ils l'empacquetent en des petits crétins de roseaux comme le pain de sucre, au dessus couvert de feuilles vertes, ainsi que la couleur par la force du soleil ne devint brune, & quil perdit da blancheur ils donnent grand train de marchandise avecq le sel, se conduisant d'une ville à l'autre ou quon le troc que en grande quantité car il y est a bon marche (1605 : 82)<sup>13</sup>.

La qualité et la finesse de ce produit sont aussi soulignées par Villault « Leur sel est meilleur, & plus blanc que le nôtre, ils le font en grande quantité [...], (1669 : 386) ». L'importance de cette marchandise dans les échanges commerciaux amena les Fante à faire d'elle, un produit essentiel sur le littoral fante. Plusieurs localités du pays devinrent des centres de production à grande échelle à savoir : Asaafa, Kormantin, Tantum, Elmina, Anomabo (Fynn, 1974 : 45), Kankan, Akatakyi, Benyadzi (Fynn, 1976 : 28), Mori (Marees, 1605 : 32). La spécialisation de ces localités découle de la proximité de la mer, facilitant ainsi la fabrication de ce produit. Au sujet de la technique de cette production, les sources sont unanimes sur la seule méthode de l'ébullition ou de l'évaporation de l'eau.

Cette profession se déroule toute l'année, avec une forte productivité pendant la grande saison sèche qui correspond à la période de novembre-mars (Fynn 1976 : 28, Ballong, 1993 : 137). Cette période de fabrication est contraire à celle de Villault et Marees. Pour le premier auteur, la grande production du sel se passe du mois de janvier au mois de mars (1669, p.386). Quant au second auteur, la forte quantité est produite du mois de novembre au mois de janvier. Les précipitations climatiques de la Côte de l'Or depuis l'ère chrétienne n'ont pas connus de grandes mutations (Dickson, 1979 : 70, Deveau, 2005 : 25). Ce qui explique cette différence de période entre ces auteurs est dû au fait que

---

<sup>13</sup> La note de notre informateur est tirée d'un document transcrit en français ancien

la production du sel dans certaines localités connaît des périodes de retard ou d'avance par rapport aux autres localités. C'est cette donnée qui est l'origine du décalage de la période de fabrication entre ces deux auteurs. En réalité, ces deux auteurs ne se disent pas.

Obtenu après l'évaporation de l'eau dans les poteries ou dans les cuivres, le sel marin est bien conservé dans des petits paniers roseaux et fermés par les feuilles vertes, afin d'éviter que sous l'effet de la chaleur du soleil, il ne perd sa blancheur, ne noircit et devient acide et amer (Marees, 1605 : 82). Le sel est un produit fondamental pour les Fante, puisqu'il permet à ce peuple d'échanger avec les populations de l'arrière-pays et de bénéficier des produits de l'hinterland. Ainsi, il permet aux Fante de connaître une prospérité sur la Côte de l'Or. Cette richesse que ce peuple tirait avantage revient à la mer. Outre ces activités économiques, la mer entraîna une nouvelle orientation économique pour les Fante.

### **3. Naissance d'une nouvelle classe marchande fante liée à la mer, à l'arrivée des Européens**

Les Fante, avant l'arrivée des premières nations européennes, maîtrisaient déjà les circuits commerciaux. Ils échangeaient avec les peuples de la côte et ceux de l'intérieur. Avec la venue des Européens sur le littoral fante, les transactions connurent une grande importance dans la mesure où, l'on assiste du négoce entre les marchands européens et les Fante, une concentration de la traversée de la barre aux mains de ce peuple et l'apparition d'une nouvelle élite marchande fante liée au commerce atlantique.

#### ***3.1. Les échanges commerciaux entre les Fante et les marchands européens***

Bien avant l'arrivée des nations européennes, les Fante étaient dans le circuit commercial et maîtrisaient les mécanismes de cette activité. Sur la côte, notamment le littoral fante, on notait la présence de maints marchands parmi lesquels : les Abrem, les Etsi, Brong, les Akannistes, les Ahanta, les Dyula (Pereira, 1956 : 123). Cette présence de ces marchands d'origines diverses sur la Côte de l'Or, met en exergue la preuve de l'existence des réseaux commerciaux par les Fante de manière particulière. Or parmi les Akannistes figuraient les Fante que certains marchands européens versaient des droits (Allou, 2002 : 26). L'existence

des transactions par ces peuples avec les Européens est partagée par Eustache :

[...], mais nous ne fismes ghaires les premiers 4 ou 5 jours tant que les marchantz demeurans en pays en fussent advertys de nostre venue, et puis nous perchumes les Berrmbues quy descendirent des montaignes et venoient pour achapter noz marchandises. En ce pays-là les marchantz s'appellent berembus, l'or s'appelle choqua ; l'eau s'appelle enchou, bous soyez les biens venus, l'on y dict berre bene ; et le jeu d'amours, on y dist chocque chocque, barbero, c'est ung enfant ; baa, c'est blanc, barberobaa, c'est ung blanc enfant ; toille, c'est fousse ; concque romcq, c'est un poulet ; come que romcomcq agnio, ce sont eofz ; bora c'est un anneau a bouter au bras de lettons, dede ; c'est bon, fanionna, c'est mauvais etc. (1897 :13).

Il ressort de cette citation de l'influence des Fante sur la côte où se déroulaient les échanges commerciaux. Fort de l'expertise dans le commerce, les Fante devinrent des acteurs incontournables avec les marchands européens. Ils étaient des marchands actifs, des courtiers expérimentés. Les compagnies s'appuyaient sur les acquis des Fante pour écouler leurs produits. Avant l'arrivée des Européens, les Fante contrôlaient les différents réseaux de distribution de produits. En effet, les Européens qui venaient échanger avec les Fante, n'avaient pas d'informations précises sur la provenance des marchandises recherchées, le goût de ces peuples et les chemins empruntés pour atteindre les marchés de l'intérieur. En 1624, la compagnie des Indes Occidentales sollicita l'assistance des chefs fante pour la réouverture des circuits commerciaux que les rois de l'arrière-pays avaient du mal à redynamiser après l'abandon par les marchands à cause des guerres (Allou, 2002 : 190).

Les commerçants fante étaient des courtiers entreprenants. Ils servaient d'intermédiaires entre les navires européens et les populations du littoral et de l'hinterland. Lorsque les navires européens sont en rade sur le littoral, les Fante<sup>14</sup> avec les pirogues se rendent à bord du vaisseau pour les échanges diplomatiques avec les commerçants européens. Ces discussions ont pour objectif de connaître les motifs de leur présence sur cette côte. Certes, certaines nations comme le Portugal avaient deux desseins à savoir : des accords commerciaux et une politique

---

<sup>14</sup> Les piroguiers fante qui se spécialisèrent dans cette activité étaient sous la tutelle du chef de lignage ou d'un responsable, qui à leur tour sont le contrôle du chef du village ou du roi. Ainsi ils ne sont que des représentants du chef ou du roi lors des pourparlers avec les capitaines ou des marchands des navires européens, bien vrai qu'ils bénéficient une partie de cette activité.

d'établissement définitif sur la côte (Ballong, 1993 : 32). Cette politique de cette nation n'était pas le cas pour les autres nations, car la grande majorité des compagnies européennes étaient présentes pour faire du négoce avec les peuples de la côte. Cette donnée liée au commerce permit de renforcer leurs liens commerciaux avec les Européens. Ainsi les Fante, par l'intermédiaire des centres commerciaux comme : Kormantin, Elmina, Komenda, Cape Coast, Anomabo etc. vont exercer et monopoliser le commerce par la mer avec les navires européens qui accostent le littoral fante. Dans ces localités, des comptoirs ou des forts sont construits et servent des entrepôts de débarquements et d'embarquements des produits. Ces charges sont sous la responsabilité des Fante.

L'importance de ces marchés et le rôle des marchands et des piroguiers témoignent du dynamisme économique du littoral fante dans les échanges commerciaux. Le littoral fante devint la plaque commerciale incontestée de la Côte de l'Or à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, il constitua l'intermédiaire entre l'arrière-pays et les compagnies européennes. Les marchands fante qui achetaient les marchandises européennes dans les comptoirs, les forts, allaient revendre au prix élevé dans les localités de l'arrière-pays. Ceci permit aux commerçants de réaliser d'énormes profits. Cette donnée a été possible grâce à la mer, mais aussi aux piroguiers fante qui assuraient le transport des produits européens et locaux entre les navires et les comptoirs vice et versa.

### ***3.2. Les piroguiers fante : spécialistes de la traversée de la barre***

La mer n'a pas de secret pour les Fante, car établis depuis le XIII<sup>e</sup> siècle sur la Côte de l'Or, ils l'ont toujours fréquentée. Ils maîtrisaient les mécanismes de la traversée de la barre. Cette donnée est décrite par les voisins et les Européens, notamment les marchands et les capitaines (Marees, 1605 : 31, Villault, 1669 : 285, Dapper, 1686 : 283, Adam, 1983 : 264). Les peuples de la Côte de l'Or, les marchands et les voyageurs européens louent l'habileté, la performance des Fante à franchir la barre. Ils ont été les seuls à bien mener la traversée de la barre. Cette connaissance leur permit d'avoir le monopole du transport des produits des compagnies européennes. Avec les pirogues de grandes dimensions, agiles et légères, ils devinrent des spécialistes du passage de la barre. Ainsi, ils constituaient des acteurs indispensables de ce système.

Les vagues sont gigantesques et le littoral fante est marqué par une forte présence de rochers (Remy et Klotchkoff, 1992 :18) ne

permettaient pas aux navires d'atteindre le rivage. La seule issue pour les bateaux était de mouiller au large. Les piroguiers fante, dont le rôle était de transborder les marchandises que furent sollicités par les capitaines des navires en rade sur la côte pour assurer le débarquement de l'équipage et des produits au rivage et de la côte aux navires. Les Fante d'Elmina, Cape Coast, Kormantin, Anomabo, etc. rameurs aguerris, agiles et experts du passage de la barre, finirent par s'établir dans les localités à forte traite de la côte des esclaves pour assurer ce service vital (Aka, 2017 :132).

Cette profession leur permit de migrer vers certaines régions hors de leur espace proprement dit, c'est-à-dire le pays fante à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Certains migrants fante originaires d'Elmina se retrouvent à Anecho dans le Togo actuel sous la conduite de Kwame Djessi. A ce sujet Othily affirme :

Les Fanti, dont les voyageurs et les commerçants européens vantent l'habileté à franchir la barre, performance, dont ils étaient seuls capables, servaient de piroguiers aux commerçants trafiquant sur la côte entre Elmina et Gbadagri. En s'installant sur la côte en face des Guin, les piroguiers Fanti établirent un certain nombre de rapport politiques et économiques de dépendance avec les rois de Glidji. Ils leur servirent, en circulation avec un autre Guin, les Akangban, d'intermédiaire avec les commerçants européens. Cette activité constitua la vocation complémentaire du lignage issu de Kwam Dessou, le piroguier fondateur du lignage (1976 : 38-39).

L'absence de cette maîtrise chez certains peuples du golfe de Guinée et l'incapacité des navires européens d'atteindre le rivage des régions côtières sont pour les piroguiers fante un atout, mais aussi de trouver de la confrontation d'un manque et d'un objet susceptible d'y remédier. C'est grâce à leur connaissance aux techniques de navigation qui permit à une telle extension sur la côte. On les retrouve à un nombre numériquement peu élevé partout de Léopoldville à Zinder, d'Elisabethville à Saint-Louis. Ils constituent l'un des peuples les plus intelligents politiquement du Togo et du continent noir (Rebeaud 1949 : 35). Les Fante d'Elmina établis au Togo ont reçu de la mer toute leur vie, le goût très prononcé de l'aventure et de migrations. L'impératif des marchands d'avoir recours aux concours des piroguiers fante pour rentrer en possession des épices, de l'or et des esclaves, va consolider leur savoir-faire qui est la traversée de la barre.

En vertu de leur connaissance dans ce domaine, les Fante exerçant, cette profession, devinrent aux yeux des marchands, des acteurs



indispensables dans les rapports commerciaux. Il en est de même pour eux, dans la mesure où, ils reçoivent de l'or ou des marchandises européennes telles que : les boissons alcoolisées (le Gin ou le Rhum), les armes à feu, et d'autres articles comme rémunération. Cette activité fut importante, car elle constitue une véritable source de revenus pour les piroguiers fante, malgré, les graves dangers qu'ils risquaient lors de la traversée. A travers cette profession, certains utilisaient leur relation pour faire des affaires commerciales avec les Européens (Marees, 1605 : 46-47). La majorité de ceux qui pratiquaient le commerce étaient des hommes libres et d'autres des esclaves pour le compte de leur maître. Le transport des marchandises européennes a été possible grâce à l'industrie de fabrication de pirogue et de pagaies qu'ils fabriquaient (Bowdich, 1819 : 187). Certaines localités comme Apam se spécialisèrent dans l'industrie de production de pirogues. Cette profession devint capitale que certains négociants fante mirent en place un service de location de pirogues à la disposition des piroguiers, dont le cas de John Kabes d'Eguafo (Gyane Kabes) (Allou, 2002 : 980).

Ce phénomène de transbordement des marchandises et de l'équipage est observé en Côte d'Ivoire dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Les maisons commerciales françaises, notamment celle de Régis eurent employées des piroguiers fante originaires d'Elmina et de Cape Coast dès 1840, pour résoudre le problème de débarquement et d'embarquement des marchandises entre les bateaux et les factoreries de Grand-Bassam et Assinie (Delaunay, 1995 : 341). Le transport de ces marchandises dans ces localités était exposé aux nombreux chavirages, malgré la présence et l'expertise des Essouma dans la traversée de la barre. Ils sont un peuple de la mer, dont leur investigation dans ce domaine est attestée par leurs voisins (Diabaté, 1984 : 615, C.H. Perrot, 2008 : 195 Angoua, 2019 : 104) et les marchands européens (Tibierge, 1935 : 69, J. Godot, 1701 : 80-81). Ils avaient la connaissance des techniques de la navigation soulignent les Ehotilé (H. Diabaté, 1984 : 615).

Bien vrai que leur savoir-faire soit loué par les marchands européens et leurs voisins, les agents de la maison de Régis soulignaient la faiblesse de la capacité de leurs pirogues à faire face aux problèmes de chavirages. Les pirogues des Essouma étaient semblables aux coquilles de noix. Cette situation amena les commerçants de cette maison à demander au gouvernement de trouver des solutions immédiates pour pallier aux difficultés de transbordement. Pour eux « les pirogues d'Elmina bien plus grandes que celles d'Assinée pourront parfaitement

remplir le but” : “pour notre part nous n’hésiterons pas à les faire acheter” » (AOM, SEN.XIII-15a, V et L. Régis frères à M le Ministre, secrétaire d’Etat de la Marine et de colonies 13.03.1844) (Delaunay, 1995 : 342). Cette assurance que les agents de cette maison commerciale retrouvent chez les piroguiers fante d’Elmina découle de la dimension, la capacité et l’agilité de leurs pirogues à résister aux vagues, mais aussi leur maîtrise à affronter la barre.

A partir de 1850, lorsque les commerçants et les négociants de la maison de Régis s’emploient à établir des rapports commerciaux avec les populations de Grand-Lahou pour bénéficier des produits locaux tels que : l’ivoire et l’or qu’elles produisaient en grande quantité énorme vers la lagune Ebrié, c’est par le biais des piroguiers fante de Cape Coast et d’Elmina à travers de leurs grandes pirogues, qu’ils s’appuyèrent (AOM, SEN. XIII-15 copie d’extraits des Lettres de Isnard et Aymès à Régis Aîné, Grand-Bassam 18.10. 1854) (Delaunay, 1995 : 342). C’est grâce à l’assistance des piroguiers fante que les négociants français ont pu commercé les articles auprès des habitants de la Côte d’Ivoire, mais aussi bénéficier de leurs produits. Cette assistance fut favorable pour les commerçants français puisqu’elle permit de sauvegarder les produits des chavirages. Il en est de même pour les migrants fante, car plusieurs migrants vinrent s’installer dans la mouvance de ces piroguiers. La mer fut un facteur pour les piroguiers et commerçants fante puisqu’elle permit l’essor de leurs activités.

### ***3.3. L’apparition d’une nouvelle élite marchande fante liée au commerce atlantique***

Lorsque les Portugais atteignirent la Côte de l’Or à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs Etats existaient sur le littoral, tout comme l’arrière-pays (Ballong, 1993 : 89, Terray, 1995 : 127). Ces Etats avaient des structures économiques bien organisées. Avec le commerce maritime, dès l’arrivée des Européens, l’ancien système connaît des bouleversements. L’on assiste à l’avènement des interprètes et des courtiers, dont leur rôle est de faciliter les rapports commerciaux entre les autorités et les négociants locaux d’une part et les marchands européens de l’autre. Cette conjoncture amena les Fante à être des intermédiaires commerciaux actifs auprès des compagnies, des forts et factoreries. Ces entrepôts qui étaient des stations pour les navires, les lieux de ravitaillements et de stockage des produits, permirent l’essor des courtiers ou des piroguiers fante. Ils devinrent des marchands au service des compagnies

européennes. Certains marchands fante qui étaient des piroguiers devinrent des négociants incontournables.

Le cas de Abe Koffi d'après les sources orales et Abee Coffu des sources écrites, et qui prit le nom Jantie Sness est un exemple significatif. Fils d'un piroguier Komenda, Jantie Sness utilisa les rapports que tissa par son père, pour consolider des liens avec les compagnies des Indes dans les années 1640. Il devint un employé commercial du fort de cette compagnie à Kormantin. Par ses activités, il devint aussi un riche entrepreneur à partir de 1650 et s'établit à Cape Coast en 1660 et plus tard collecteur d'impôts de cette localité. Par cette dernière profession, il va être le commerçant le plus important de la côte pendant les années 1660 à 1670. Il transmet chaque trimestre des taxes, des amendes et d'impôts qu'il collecte au roi d'Efuttu. La valeur de ces activités commerciales de Cape Coast et d'Elmina est estimée à 150000 dambas<sup>15</sup> (Kea, 1982 : 234). Il contractait des prêts auprès des marchands danois, surtout, dont il remboursait par les produits locaux et des esclaves (Kea, 1982 : 319). Ces rapports avec les compagnies européennes mettent en exergue, qu'il était engagé dans le négoce entre les forts ou les comptoirs de Cape Coast sur la Côte de l'Or et l'Offra sur la Côte des Esclaves (Deffonatine, 1993 : 157). Il avait aussi de relations commerciales avec l'intérieur, puisque les produits locaux tels que : les textiles mandingues provenaient de Begho et du Sahara. Toutes ces données révèlent sa capacité et son implication dans le commerce atlantique.

Outre Jantie Sness, il eut d'autres négociants comme les frères Akrosan [John Ahenekwa (Gyane Ahenekwa) et John Classen (Gyane Akrosan)]. Ils furent assimilés par les marchands européens comme des rois du royaume Efuttu. Certains auteurs comme Defonattaine estiment que Gyane Akrosan était le *dey* de l'Efuttu et Gyane Ahenekwa, l'héritier du royaume. Il va plus loin, en affirmant qu'ils étaient des frères du roi Bodema<sup>16</sup>. Les frères Akrosan étaient des courtiers les plus influents et les commerçants les plus riches de l'Etat d'Efuttu de 1642 à 1662. Ceux-ci arrivaient à tenir tête aux ambitions démesurées des marchands hollandais. Ce qui démontre leur impact commercial sur la côte. En effet, cette donnée découle du fait que les Hollandais ont eu pour objectif de

---

<sup>15</sup> Cette valeur de 150000 dambas est chiffrée environ 390 onces d'or, soit 12kg d'or.

<sup>16</sup> Pour lui le nom de Gyane Ahenekwa signifie "le serviteur du roi". C'est cette donnée qui lui permit d'affirmer qu'ils sont rois. Or, il en est rien. En réalité le nom "Ahenekwa a connu certes, une corruption de la part des Européens, mais le sens "héritier ou serviteur du roi" n'est pas exact. Ce nom "Ahenekwa" est composé de deux termes à savoir "Ahene" ou "Ohene" et "Kwa" Le premier terme renvoie au "roi" ou "chef" et le second terme "kwa" signifie "guerrier, fort, combattant". Donc le nom "Ahenekwa" renvoie "le chef guerrier ou le puissant roi".

développer les activités commerciales à Kankan et à Mori sans tenir compte des réalités politiques et économiques et de la position de ces négociants. Cette politique des négociants européens fut brisée par ces frères, par l'appel à Heinrich Claerof, pour bâtir une factorerie suédoise chez eux (Allou, 2002 : 982). Aussi, elle montre la capacité des marchands fante à défendre leur intérêt face aux menaces européennes.

Outre la préservation de leur profit, Gyane Akrosan menaçait d'expulser les Européens qui entravaient la réalisation des activités commerciales. En 1642, Gyane Ahenekwa fit arrêter des marchands hollandais, parmi lesquels se trouvaient Fordic l'ami du gouverneur Ruychaver. Leur influence commerciale amena plusieurs compagnies à solliciter leur concours de courtiers ou d'intermédiaires. Les commerçants de l'arrière-pays demandaient leur permission avant de s'établir pour pratiquer le commerce. Il en est de même pour John Kabes (Gyane Kabes) qui exerça ses activités en pays eguafo. Originaire de l'Eguafo, il fit dès les 1690, un grand courtier de la Côte de l'Or. Il était au départ marchand du sel et plus tard, il proposait ses services de courtier aux compagnies britanniques et hollandaises. Il mit aussi son service de location de pirogues à la disposition de nombreux piroguiers sur le littoral. Son impact commercial est manifeste en 1706, lorsqu'il participa à l'envoi d'une délégation anglaise à la cour royale de l'Asante, afin de favoriser les transactions entre les marchands de ce peuple et les forts ou les comptoirs anglais (Allou, 2002 : 985). Certains marchands fante originaires d'Anomabo comme Ansa William, de Cape Coast tels que : Gharthey Junior, James Thompson, Georges, Blackson, Philip Quaqua devinrent des intermédiaires incontournables sur le littoral fante.

L'ensemble de ces commerçants constitue la nouvelle élite marchande qui rivalisait avec les marchands européens. Si le commerce maritime fut l'activité qui permit à cette classe de négociants de se hisser au sommet des circuits commerciaux de la Côte de l'Or, cela est dû à la maîtrise des mécanismes de cette profession par les Fante. Aussi, il est aussi lié par la position géographique de ce pays, limité au sud par la mer. Celle-ci constitue une richesse pour les marchands européens, favorisant ainsi leur arrivée sur la côte. Elle fut un canal de transport pour leurs marchandises. Avec une connaissance solide dans les activités commerciales, ils ont su s'imposer dans le commerce, dont ils devinrent incontournables.

## **Conclusion**

Il convient de retenir au terme de notre étude que la mer, grande richesse des peuples de la côte, a joué un rôle essentiel dans l'histoire des Fante, surtout dans leurs activités sociales, religieuses, économiques et commerciales. Les Fante perçoivent cette vaste étendue d'eau comme une identité vivante dont elle est le lieu de résidence du génie protecteur de ce peuple, en mer, comme en terre, mais aussi facilitateur de leurs besoins quotidiens. Par cette source indéniable, les Fante tirent des ressources halieutiques et la production salinière. Par ces produits, ils vont entrer en contact avec les peuples de l'intérieur, qui ne sont pas producteurs de ces marchandises. Grâce à ces produits, ils sont des acteurs indispensables auprès des populations de l'arrière-pays de la Côte de l'Or. Ces activités furent renforcées par l'arrivée des Européens au XV<sup>e</sup> siècle sur le littoral fante de manière particulière. Cette venue permit aux Fante de se livrer aux échanges commerciaux avec les marchands et les capitaines européens bloqués dans leurs navires.

En effet, ne pouvant pas mouiller sur le rivage, les compagnies européennes s'appuient sur les Fante pour transporter les marchandises au rivage. Ce transbordement des produits a été possible grâce à leur expérience et leur capacité à faire face aux vagues. Activité rentable pour les Fante, la traversée de la barre favorise l'essor des échanges commerciaux avec les négociants européens et donner naissance à une nouvelle classe, qui constitua l'élite marchande des échanges commerciaux de la Côte de l'Or. Leur rôle entre les compagnies européennes et les populations de la côte et de l'hinterland fut une source de richesse pour la prospérité du pays fante. La fonction de la mer dans la vie des Fante est une donnée importante de l'identité de ce peuple, dans la mesure où, elle permet d'atteindre certaines régions de la Gold Coast et d'autres régions de l'Afrique, notamment les républiques actuelles du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Liberia, etc., pendant la période précoloniale, coloniale et postcoloniale. Elle est le poumon des activités économiques de ce peuple. Cette caractéristique amène certaines populations à lier les Fante à la mer et d'autres à les qualifier de pêcheurs. Tout ceci met en exergue la relation étroite entre elle et les Fante.

## **Références bibliographiques**

### **Sources orales**

**DIABATE Henriette.** (1984). *Le sannvi : un royaume akan de la Côte d'Ivoire : 1701-1901, sources orales et histoire*, VI Volumes, Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Paris-Panthéon.

**FYNN Kofi. John,** (1974), *Oral traditional of Fante States n°2 Eguafu*. IAS. University of Ghana- Legon. Ghana.

**FYNN Kofi John,** (1974), *Oral traditional of Fante States n°3 Komenda*. IAS. University of Ghana- Legon. Ghana.

**FYNN Kofi John,** (1974), *Oral traditional of Fante States n°4 Edina (Elmina)*. IAS. University of Ghana Legon. Ghana.

### Sources écrites

**DAPPER Olfred,** (1686), *Description de l'Afrique contenant : contenant les noms, la situation et les confins de toutes ses parties, leurs rivières, leurs villes et leurs habitations, leurs plantes et leurs animaux, les mœurs, les coutumes, la langue, les richesses ; la religion et le gouvernement de ses peuples*, Traduite du flamand d'Olfert DAPPER, A Amsterdam, Wolfgang, Waesberge, Boom et Van Someren.

**ELLIS Alfred Burdon,** (1887), *The Tshi-Speaking peoples of the Gold Coast of West Africa their religion, Manners, Customs, Laws, Languages, Etc*, London, Chapman and Hall, Limited.

**EUSTACHE De la Fosse,** (1897), *Voyage à la côte occidentale d'Afrique en Portugal et en Espagne (1479-1480)*, Publié par Foulché DELBORC, Paris, 1897, Alphonse Picard et Fils.

**GODOT Jean.** (1701), *Voyage de Jean Godot tant en Amérique, Afrique, Asie, etc. 2t*, Manuscrit transcrit et présenté par Nardin Jean-Claude.

**MAREES De Pieter,** (1605), *Description et récit historial du riche royaume d'or de Guinea*. Amsterdam. Cornille Claesson.

**METCALFE Edward. Georges,** (1962), *Maclean of Gold Coast : the life and times of George Maclean 1801-1847*, London, Oxford.

**VILLAUT Nicolas,** (1669), *Relation des Costes d'Afrique appelées Guinée, avec la description du pays, des mœurs et façon de vivre des habitants, des productions de la terre, des marchandises qu'on apporte, avec les remarques historiques sur ces costes*. Paris. Denis Thierry.

## Bibliographie

**ALLOU Kouamé René** (2002), *Histoire des peuples de civilisation akan des origines à 1874*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Cocody, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire.

**ANGOUA Adjé Sévérin**, (2019), Les Essouma et la mer (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) “*La mer, une autre voie du développement en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives*”, Paris, les Indes savantes, pp.93-112.

**BALLONG Wen Mewuda Joseph Bato'ora**, (1993). *Sao Jorge Da Mina, 1482-1637*, Braga-Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, Centre culturel Portugais, 6 Décembre 1993, Tome I.

**DECORSE Christopher**, (2001), *An archeological of Elmina : African and Europeans on the Gold Coast 1400-1900*, Washington and London, Smithsonian Institution Press.

**DEFFONTAINE Yann**, (1993), *Guerre et société au royaume Fetu (Efutu) : des débuts du commerce atlantique à la constitution de la fédération fanti (Ghana Côte de l'Or, 1471- 1720)*, Ibadan-Paris, IFRA-Karthala.

**DELAUNAY Karine**, (1995), *Les pêcheurs ghanéens (fante et ewé) sur le littoral ivoirien. Histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au XX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat. Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

**DEVEAU Jean**, (2005), *L'Or et les esclaves : histoires des forts du Ghana du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions UNESCO-Karthala.

**DICKSON Benneth Kwamina**, (1977), *A new Geography of Ghana*, London, Cambridge.

**EDUKUMAH Dougah Justice**, (2012), *The use of art in the preservation of history : a case study of Winneba and Mankessim*, Thesis the degree of Master of Philosophy (African Art and Culture), Kwame Nkrumah University of Science and Technology College of Art and Social Sciences, The department of General Art Studies.

**FRANCELLO Sandra**, (2006), *Les aventuriers du pentecôtisme ghanéen Nation, conversion et délivrance en Afrique de l'Ouest*, Paris, Editions Karthala-IRD Editions.

**FYNN Kofi John**, (1964), *Ashanti and her neighbours c. 1700-1807*, Thesis submitted for degree of Ph.D of University of London, Department of History, School of Oriental and African Studies.

**OTHILY Arthur**, (1968), *Jeta : un village mina du Sud-Est du Togo : L'organisation sociale (appendice sur la vie économique)*, Lomé, ORSTOM.

**REMY Mylène et KLOTCHKOFF Jean Claude**, (1992), *Le Ghana d'aujourd'hui*, Paris, Jaguar.

**PERROT Claude Hélène**, (2008), *Les Eotilé de Côte d'Ivoire aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pouvoir, lignager et religion*, Paris, Publication-Sorbonne.